



SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE
**L'OMS SALUE LES EFFORTS
 DE LA PROTECTION CIVILE ALGÉRIENNE**

Page 16

TENSION SUR LA SEMOULE

**DÉFAILLANCE DE
 DISTRIBUTION OU
 SPÉCULATION ?**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4695 | Lundi 13 février 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**LE CITOYEN
 DOIT
 S'Y IMPLIQUER !**

Page 5

**OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU
 EN SOUTIEN À LA VILLE D'EL QODS**

**TEBBOUNE RÉITÈRE
 LE SOUTIEN DE L'ALGÉRIE
 À LA CAUSE PALESTINIENNE**

Page 3



DISTRIBUTION D'EAU DURANT LE RAMADAN ET L'ÉTÉ 2023



LE PROGRAMME DÉVOILÉ

Page 5

■ **PRODUCTION DE STYLOS D'INSULINE 100%
 ALGÉRIENS**

**ALI AOUN INAUGURE
 L'UNITÉ DE OUED SMAR**

Page 2

■ **ALLOCATION TOURISTIQUE
 DES DÉPUTÉS RÉCLAMENT
 LA HAUSSE DU MONTANT**

Page 4

■ **ATTAQUE TERRORISTE CONTRE L'ARMÉE DU NIGER
 L'ALGÉRIE CONDAMNE
 FERMEMENT**

Page 16

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU EN SOUTIEN À LA VILLE D'EL QODS

Le texte intégral de l'allocution du président de la République

Le texte intégral de l'allocution du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président en exercice du Conseil de la Ligue arabe au niveau du Sommet, aux travaux de la Conférence de haut niveau en soutien à la ville d'El-Qods, lue dimanche en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, dont voici la traduction APS :



« Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux, et Prière et paix sur son Messager, Sa Majesté le Roi Abdallah II bin Hussein, souverain du Royaume hachémite de Jordanie, Son Excellence Mahmoud Abbas, Président de l'État frère de Palestine, Son Excellence Abdel Fattah Al-Sissi, président de la République arabe d'Égypte, pays frère, Monsieur le Secrétaire général de la Ligue arabe, Excellences chefs des délégations participantes, Mesdames et Messieurs les représentants d'organisations régionales et internationales, Honorable assistance, J'aimerais tout d'abord saluer la tenue de ce sommet dans le cadre de la mise en œuvre des principales conclusions du Sommet arabe, tenu à Alger début novembre 2022, ce rendez-vous historique que nous avons veillé collectivement à placer sous le thème de l'unification des rangs, à l'occasion de l'anniversaire de la glorieuse Révolution, pour renforcer la centralité de la cause palestinienne face aux défis. Dans cet esprit, nous avons affirmé notre attachement à l'initiative de paix arabe en tant que base pour la résolution du conflit arabo-israélien selon le principe de «la terre contre la paix», et nous avons réitéré

la détermination de poursuivre et d'intensifier nos efforts et nos démarches en vue de défendre El Qods occupée face à la répression sioniste systématique qui cible cette ville, sa population et ses lieux saints. Nous affirmons aujourd'hui, à l'occasion de la tenue de cette importante conférence, que les politiques racistes condamnationnelles que l'occupation tente d'imposer dans la ville d'El Qods, ses tentatives d'effacer son identité arabe, musulmane et chrétienne, de modifier son statut et de profaner ses lieux saints, dans le sillage des récentes provocations enregistrées, n'apporteront que des acquis illusoire en contradiction avec l'Histoire, la légalité et la démographie qui mettront en péril la coexistence qui caractérisait cette ville au fil des siècles, et compromettront ainsi les perspectives de relance du processus de paix au Proche-Orient. Tout en exprimant notre vive condamnation

et notre rejet absolu des tentatives répétées de l'occupation sioniste d'imposer la politique du fait accompli, dans le présent comme par le passé, en déformant la réalité et en changeant les appellations, nous réitérons, en Algérie, notre attachement total au soutien du droit du peuple palestinien à l'établissement de son État indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, avec El Qods Echarif pour capitale. Dans ce contexte, l'Algérie salue les progrès réalisés récemment au niveau diplomatique, notamment l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'activation du rôle de la Cour internationale de justice (CIJ) dans la consécration des droits du peuple palestinien. Elle appelle aussi à poursuivre les efforts comme convenu au Sommet d'Alger, notamment en faveur de l'accession de l'État de Palestine à la qualité de membre à part entière de l'ONU. Sur le plan politique, l'Algérie poursuit en

coordination avec toutes les parties ses efforts visant à rassembler les rangs et à préserver l'unité nationale palestinienne dans le cadre du processus de réconciliation qui a été couronné par la signature par les frères palestiniens de «la Déclaration d'Alger», exprimant ainsi leur engagement à œuvrer à la mise en œuvre des échéances qui y sont prévues. Nous demeurons convaincus face aux défis existentiels auxquels est confrontée aujourd'hui la question palestinienne, qu'il est nécessaire d'aller de l'avant dans l'unification des rangs palestiniens pour parler d'une seule voix, des aspirations légitimes du vaillant peuple palestinien et de son droit inaliénable à recouvrer sa liberté et sa souveraineté.

Mesdames et messieurs, Honorable assistance, L'attachement de l'Algérie à la défense d'El Qods, en total accord avec son histoire nationale et les principes de sa glorieuse Guerre de libération nationale, représente pour les générations actuelles le prolongement des efforts de leurs pieux aïeux, dont nous nous remémorons l'érudit, le moudjahid et le saint patron de Tlemcen Sidi Boumédiène Chouaib El-Ghouth, dont le nom reste lié à El Qods et aux wakfs qu'il a laissés avec ses compagnons moudjahidine comme témoin de la fraternité et de l'esprit d'entraide entre les enfants d'une même nation. À cette occasion, je ne manquerai pas de saluer les propositions constructives, à l'étude aujourd'hui dans leurs dimensions économique, juridique et diplomatique, lesquelles visent à activer tous les moyens à même de soutenir la résistance de notre peuple à El-Qods et d'assurer la protection nécessaire à nos lieux sacrés. Pour conclure, je tiens à vous réitérer le soutien absolu de l'Algérie et sa pleine disponibilité à contribuer efficacement à cet effort collectif au service de notre cause centrale afin d'honorer nos responsabilités historiques envers le peuple palestinien frère. Je vous remercie de votre attention.

APS

PRODUCTION DE STYLOS D'INSULINE 100% ALGÉRIENS

Ali Aoun inaugure l'unité de Oued Smar

PAR RAHIMA RAHMOUNI

«Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a entamé hier sa visite sur le terrain de la zone industrielle d'Oued El-Smar (Alger), où il a supervisé le lancement de la production et la commercialisation des premiers lots de stylos à insuline à l'unité de production BioCare», a indiqué hier un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook.

Le Ministre a apprécié les efforts des laboratoires Biocare Biotech pour relever le défi et approvisionner le marché national en stylos à insuline full-process fabriqués localement au profit des patients diabétiques.

Ali Aoun a souligné que «le Ministère, dans le cadre de sa stratégie, travaille toujours pour soutenir et accompagner le projet propriétaires dans le domaine de la production de médicaments, en particu-

ulier ceux à haute valeur ajoutée, tels que l'insuline et les anticancéreux.»

Biocare Biotech est un laboratoire spécialisé dans la fabrication de produits biotechnologiques avec un mode de production complet, y compris les médicaments biosimilaires (insuline et analogues de l'insuline).

L'unité de production a été conçue dans le respect des normes de bonnes pratiques de production en vigueur au niveau international (G.M.P/F.D.A) Elle comprend une ligne de production d'une capacité de production en deux équipes (2X8) estimée à 12 millions de canettes (cinq stylos) annuellement d'insuline glargine; Insuline Aspartate et Insuline humaine.

Les médicaments sont disponibles à 85%

Le Pr. El Hadia Mansouri, directrice

adjointe à la direction générale de la pharmacie et des équipements sanitaires au ministère de la santé, a confirmé hier, que «la disponibilité des médicaments en Algérie a atteint 85%», affirmant que «2023 sera l'année de la numérisation de la santé, rapporte la Radio nationale chaîne 1.» Mme. Mansouri a souligné l'amélioration de la situation en Algérie, puisque le taux de disponibilité des médicaments est passé de 60% à 85%, expliquant que la fluctuation qui a caractérisé la période précédente avait des causes externes liées à la pandémie de Corona, tandis que les causes internes étaient liées à l'acquisition et des procédures judiciaires qui ont nécessité du temps. Mme. Mansouri a souligné que «le prix n'a aucune considération pour inclure un médicament dans la liste des médicaments essentiels», ajoutant que le ministère de la Santé mise sur une stratégie d'amélioration de la disponibilité

des médicaments et des soins de santé, et travaille à la numérisation des produits pharmaceutiques dans établissements hospitaliers et pharmacies.

Mme. Mansouri a annoncé que 2023 sera l'année de la numérisation du secteur de la Santé, notant que le projet a démarré au dernier semestre 2022 et connaît une avancée remarquable. Elle a indiqué que la Direction générale de la pharmacie et des équipements sanitaires est soucieuse d'améliorer la maintenance préventive des équipements, en complément de l'attribution de couvertures financières pour l'acquisition d'appareils de diagnostic et d'équipements de laboratoire. Et la même responsable de poursuivre : « Nous misons sur l'usage rationnel et efficace des médicaments, nous continuons donc à former et qualifier les pharmaciens hospitaliers et les pharmaciens libéraux.»

R. R.

OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU EN SOUTIEN À LA VILLE D'EL QODS

Tebboune réitère le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a fermement condamné, hier dimanche au Caire, lors des travaux de la Conférence de haut niveau en soutien à la ville d'El Qods, les tentatives répétées de l'occupation sioniste d'imposer la politique du fait accompli en déformant la réalité, mettant en avant l'attachement total de l'Algérie au soutien du droit du peuple palestinien à établir son État indépendant sur les frontières de 1967, avec El Qods Echarif pour capitale.

PAR LAKHDARI BRAHIM

« **T**out en exprimant notre vive condamnation et notre rejet absolu des tentatives répétées de l'occupation sioniste d'imposer la politique du fait accompli, dans le présent comme par le passé, en déformant la réalité et en changeant les appellations, nous réitérons, en Algérie, notre attachement total au soutien du droit du peuple palestinien à l'établissement de son État indépendant sur les frontières de 4 juin 1967, avec El Qods Echarif pour capitale », a affirmé le président de la République dans une allocution lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, qui le représente, en qualité de Président en exercice du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, à cette Conférence.

Le Président Tebboune a souligné qu'à l'occasion de la tenue de cette importante conférence, conformément aux conclusions du dernier Sommet arabe abrité novembre dernier à Alger, « nous affirmons que les politiques racistes condamnables que l'occupation tente d'imposer dans la ville d'El Qods, ses tentatives d'effacer son identité arabe, musulmane et chrétienne, de modifier son statut et de profaner ses lieux saints, dans le sillage des récentes provocations enregistrées, n'apporteront que des acquis illusoire en contradiction avec l'Histoire, la légalité et la démographie qui mettront en péril la coexistence qui caractérisait cette ville au fil des siècles, et compromettront ainsi les perspectives de relance du processus de paix au Proche-Orient ».

Dans ce contexte, le président de la République a insisté sur « l'attachement de l'Algérie à la défense d'El Qods, en total accord avec son histoire nationale et les principes de sa glorieuse Guerre de libération nationale, et qui représente pour les générations actuelles le prolongement des efforts de leurs pieux aïeux, dont nous nous remémorons l'érudit, le moudjahid et le saint patron de Tlemcen Sidi Boumédiène Chouaib El-Ghouth, dont le nom reste lié à El Qods et aux wakfs qu'il a laissés avec ses compagnons moudjahidine comme témoin de



la fraternité et de l'esprit d'entraide entre les enfants d'une même nation.»

Les travaux de la Conférence de haut niveau en soutien à la ville d'El Qods ont débuté, dimanche au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe, sous le thème « El Qods, résistance et développement », pour présenter la question d'El Qods à l'opinion publique internationale et mettre à nu les violations et les crimes systématiques de l'occupation sioniste visant à amputer la ville sainte de sa composante palestinienne et à judaïser la Mosquée d'Al-Aqsa.

Poursuite des efforts de l'Algérie visant à renforcer l'unité palestinienne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé également hier « la poursuite des efforts de l'Algérie visant à rassembler les rangs et à renforcer l'unité nationale palestinienne, dans le cadre du processus de réconciliation qui a été couronné par la signature de la Déclaration d'Alger ».

En qualité de président en exercice du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, président de la République a indiqué, dans une allocution lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, que l'Algérie « poursuit en coordination avec toutes les parties ses efforts visant à rassembler les rangs et à préserver l'unité nationale palestinienne dans le cadre du processus de réconciliation qui a été couronné par la signature par les frères palestiniens de la Déclaration d'Alger, exprimant leur engagement à œuvrer à la mise en œuvre des échéances qui y sont prévues. » « Nous demeurons convaincus face aux défis existentiels auxquels est confrontée aujourd'hui la question palestinienne, qu'il est nécessaire d'aller de l'avant dans l'unification des rangs palestiniens pour parler d'une seule voix, des

peuple à El Qods et d'assurer la protection nécessaire à nos lieux sacrés », réitérant « le soutien absolu de l'Algérie et sa pleine disponibilité à contribuer efficacement à cet effort collectif au service de notre cause centrale afin d'honorer nos responsabilités historiques envers le peuple palestinien frère. »

Lamamra reçu par le Président palestinien

« Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été reçu, avant-hier, dans la capitale égyptienne, le Caire, par le Président de l'État de Palestine, M. Mahmoud Abbas », indique un communiqué du ministère des AE.

« Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a été reçu, ce jour au Caire, par le président de l'État frère de Palestine, M. Mahmoud Abbas », a annoncé ledit communiqué.

Selon le communiqué, Lamamra a « transmis au Président palestinien les salutations de son frère le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et un message oral qui s'inscrit dans le cadre de la concertation et de la coordination entre les dirigeants des deux pays frères notamment sur les derniers développements de la question palestinienne. »

Lors de cette audience, les deux parties ont, précise le communiqué, « évoqué l'évolution de la situation dans les territoires palestiniens occupés, en pleine escalade, imposée par les forces d'occupation sioniste à l'encontre du peuple palestinien et ses lieux saints islamiques et chrétiens. » Les deux parties ont également abordé les efforts consentis sous l'égide du Président Tebboune, en vue de mobiliser davantage de soutien à la candidature de l'État de Palestine pour devenir membre à part entière à l'ONU.

Il a été également question, selon le même communiqué, de la relance du processus de réconciliation et d'unité nationale palestinienne à travers la concrétisation des échéances contenues dans la Déclaration d'Alger. Ladite déclaration a été signée, pour rappel, par les palestiniens, juste avant le sommet arabe en novembre dernier. Réitérant sa fierté de « la profondeur et de la solidité des relations fraternelles entre les deux pays et peuples frères », Mahmoud Abbas a, selon le communiqué, salué « les positions de l'Algérie, dirigeants et peuple, ainsi que les efforts de son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans l'appui et la consolidation de la place de la question palestinienne sur tous les plans. »

L.B.

Lamamra s'entretient avec le SG de la Ligue arabe

Participant hier à la conférence internationale Al Qods 2023 au Caire, le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra s'est entretenu avec le Secrétaire général de la Ligue arabe, M. Ahmed Abou El Gheit. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, « les deux responsables se sont longuement entretenus sur la mise en route des résolutions du Sommet arabe d'Alger, notamment celles en rapport avec la cause palestinienne. Le Chef de la diplomatie algérienne s'est également entretenu avec les ministres des Affaires étrangères de la Tunisie, du Koweït, du Soudan, du Yémen, du Liban et du ministre d'État du Qatar », rapporte enfin la même source.

R. N.

TENSION SUR LA SEMOULE

Défaillance de distribution ou spéculation ?

Depuis quelques jours, une tension est enregistrée sur la semoule. La situation est imputée selon certains aux défaillances de la distribution alors que d'autres parlent de tentative de spéculation.

Des consommateurs peinent à trouver cette denrée où elle reste introuvable depuis quelques jours. Une situation inconfortable pour un produit essentiel à la consommation courante qui a déjà fait des mécontents. Pourtant, le gouvernement a assuré dernièrement par le biais du ministère du Commerce que « les produits agro-alimentaires sont disponibles en quantités pour des mois. » À cela, il faut rappeler les bonnes performances de la céréaliculture avec ces 41 millions de quintaux durant l'année 2022. Un chiffre appelé à évoluer malgré la remontée des cours mondiaux sur le blé. Cela dit, cette situation n'a pas laissé indifférent les représentants des commerçants. Le président de l'association nationale des commerçants et artisans (ANCA) El Hadj Tahar Boulouar regrette dans une déclaration médiatique que « cette situation est due à des défaillances dans la distribution. » Il indique également que « certaines minoteries qui sont alimentées quotidiennement en quantités suffisantes approvisionnent au détriment des consommateurs, des usines agro-alimentaires. » L'OAIC qui assure la distribution et l'approvisionnement en céréales au niveau national a toujours honoré les commandes publiques. D'autant que la production céréalière s'est nettement améliorée durant l'année dernière et en ce début 2023. Un autre argument fait valoir la thèse d'une surfacturation du produit par les grossistes aux commerçants détaillants qui ont refusé de l'acheter, estimant le tarif plus onéreux que d'habitude. Ces pratiques à maintes reprises dénoncées tentent de se frayer un chemin, créant ainsi la rareté et donc la spéculation sur un produit de première nécessité. L'association nationale de protection des consommateurs (APCOCE) a réagi à cette situation en déplorant ces tentatives spéculatives. « Ce genre de manœuvres dont l'achat sans facture s'apparente à de la spéculation » souligne le président de cette association, Mustapha Zebdi. Pour lui « la loi sur la spéculation est toujours en vigueur » mais ajoute-il « pour le moment, nous n'avons pas reçu de plaintes de la part des commerçants ou grossistes ». Le président de l'association estime que « les grossistes et patrons de minoteries doivent négocier avec les pouvoirs publics tout ce qui est de leurs droits. » Autrement dit, il ne faut pas prendre en otage les consommateurs sur des produits de première nécessité que l'État garantit sa disponibilité.

F.A.

ALLOCATION TOURISTIQUE

Des députés réclament la hausse du montant

L'allocation touristique pour les citoyens algériens voyageant à l'étranger est loin de suffire. Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) viennent de soulever la question de son augmentation, du reste promise par le président de la République.

PAR RIAD EL HADI

Les Algériens ouvrent droit à une allocation touristique une fois par année civile, équivalente à 15.000 dinars en devises étrangères. Suivant les fluctuations du dinar algérien, le montant alloué tourne autour de 100 euros. L'allocation est remise sur présentation d'un titre de voyage.

Comme l'a souligné un membre de la commission des finances et du budget de l'APN, dans des propos rapportés par le site *Echorouk*, 100 euros ne suffisent pas parfois pour prendre un taxi de l'aéroport à l'hôtel dans les pays d'Europe. La commission des finances de l'APN a reçu des responsables du secteur des Finances dans le cadre des discussions sur le Projet de loi sur la monnaie et le crédit.

Devant le ministre des Finances, le président de l'ABEF (association des banques et établissements financiers), et des cadres de la Banque d'Algérie, les membres de la commission ont proposé le relèvement de l'allocation touristique.

La demande devrait être réitérée prochainement lors de leur rencontre avec le gouverneur de la Banque d'Algérie. « Abdelkader Berriche, membre de la commission », a indiqué au journal arabophone que la question



mérite d'être étudiée minutieusement pour fixer un montant de l'allocation touristique conforme à ce qui se fait dans les pays comparables économiquement à l'Algérie. Comparativement avec les pays du Maghreb, l'allocation touristique en Algérie est très faible. En Tunisie, elle est d'environ 1800 euros (l'équivalent de 6000 dinars tunisiens). En Algérie, la demande du relèvement de l'allocation touristique est sans cesse réitérée. Pour couvrir leurs frais à l'étranger, les voyageurs algériens sont contraints d'acquiescer des devises au marché parallèle en Algérie ou chez des connaissances une fois à l'étranger, avec une énorme différence par rapport au cours officiel. Actuellement, l'euro est échangé pour 146 DA en banque et pour plus de 220 DA au marché noir de la devise.

Avant même son élection, le candidat à la présidence de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait promis pendant la campagne électorale, à l'automne 2019, de relever le montant de l'allocation touristique à 1500 euros. En février 2020, soit un mois après son élection, il a réitéré la promesse dans

une interview à la chaîne Russia Today, indiquant qu'après l'amélioration de la situation économique du pays, il procédera à l'augmentation de l'allocation touristique afin, a-t-il dit, de « préserver la dignité des Algériens. »

R.E.

TAUX DE CHANGE BANQUE
ET MARCHÉ NOIR**Le dinar face aux devises**

Les taux de change des devises évoluent très peu ces dernières semaines. Que ce soit sur le marché officiel ou parallèle, la valeur des principales monnaies étrangères semble stagner. Quels sont les taux de change des principales devises en ce début de semaine ?

Pour hier, les cotations officielles de la Banque d'Algérie affichent l'euro unique à 146.38 DA à l'achat et à 146.45 DA à la vente. Sur le même marché de change, le billet vert unique s'achète à 136.34 DA et se vend à 136.36 DA.

Pour sa part, la livre sterling s'échange contre 165.00 DA à l'achat et contre 165.08 DA à la vente à la Banque d'Algérie. Tandis que le dollar canadien s'est établi à 101.60 DA à l'achat et à 101.64 DA à la vente au niveau du marché officiel.

Le dinar face aux devises au marché informel

Parallèlement, au marché noir des devises, les cambistes échangent la monnaie européenne unique contre 219.00 DA à l'achat et contre 221.00 DA à la vente. Bien qu'il ait stagné, l'euro devance le dollar américain au Square d'Alger. En effet, la monnaie américaine avait reculé pour se maintenir à 203.00 DA à l'achat et à 205.00 DA à la vente.

En outre, et pour ce qui est de la monnaie du Royaume-Uni, les cambistes l'échangent contre 245.00 DA à l'achat et contre 247.00 DA à la vente. Enfin, la monnaie canadienne unique s'achète à 149.00 DA et se vend à 151.00 DA au marché informel du Square.

R.N.

BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME

L'Algérie prend part à Milan à la 42^e édition

PAR RAYAN NASSIM

« L'Algérie prendra part, du 12 au 14 février à Milan (Italie), à la 42^e édition de la Bourse Internationale du Tourisme (BIT), dans le cadre du renforcement des efforts visant à relancer le secteur du Tourisme et à promouvoir la destination Algérie sur les marchés internationaux », a indiqué hier un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT).

« Cette édition permettra aux agences de tourisme participantes de présenter des offres touristiques et d'attirer le plus grand nombre de touristes », précise la même source.

« Tout au long de cette manifestation, les artisans présents au pavillon algérien animeront des ateliers pour attirer les

visiteurs et faire la promotion de leurs produits », ajoute le communiqué.

Il sera question également d'intensifier les contacts avec les opérateurs touristiques étrangers ainsi que les médias présents pour leur fournir les informations à même de promouvoir l'image touristique de l'Algérie à l'échelle internationale et de présenter des supports promotionnels en langues italienne et anglaise aux visiteurs du pavillon algérien, pour faire connaître davantage les principaux atouts des régions touristiques algériennes. Cette manifestation représente l'un des principaux rendez-vous touristiques internationaux pour les opérateurs et les touristes, compte tenu de l'importance de l'Italie en tant que marché touristique.

R.N.

DISTRIBUTION D'EAU DURANT LE RAMADAN ET L'ÉTÉ 2023

Le programme dévoilé



Le directeur de la distribution de la société SEAAL, Mohamed Boukhalfa, a révélé, en intervenant sur le média arabophone « Echourouk », que la société a traversé une période très difficile en 2021 en raison de la crise de la sécheresse, d'une baisse importante du niveau des barrages, de l'absence d'eau souterraine en abondance, et les usines de dessalement d'eau limitées.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Mohamed Boukhalfa a expliqué que «les autorités ont alors procédé à trois importantes opérations de forage d'eau souterraine puis de petites stations d'eau dessalée, qui ont permis de sécuriser suffisamment l'est de la capitale», expliquant que «la SEAAL avait adopté et activé un système intelligent d'interconnexion entre les différentes zones de la capitale, permettant de détourner l'eau d'une zone qui a de l'abondance vers une autre qui a besoin de quantités supplémentaires», selon la même source.

Il a également souligné que grâce aux nouvelles usines de dessalement, à la nappe phréatique et aux barrages, on peut dire que la crise de 2021 est derrière nous, d'autant plus que la SEAAL a acquis, selon lui, une grande expérience.

Quel sera le programme de l'alimentation en eau potable à Alger pour le Ramadan 2023 ?

En ce qui concerne la préparation du mois de Ramadan et de l'été 2023, le directeur de la distribution a déclaré que l'entreprise avait maintenant légèrement réduit les heures d'approvisionnement afin de bien se préparer pour les grandes dates, telles que le Ramadan et l'été, indiquant que 60 % d'approvisionnement quotidien et 40 % 1 jour sur 2, et l'alimentation sera renforcée pendant le Ramadan et l'été à venir. Boukhalfa a expliqué que «le mois de Ramadan est exceptionnel, donc le pro-

gramme de distribution le sera également et étudié selon les besoins du citoyen en eau, et le programme de distribution sera meilleur qu'il ne l'est actuellement.» Quant à l'été, 80% de la population de la capitale seront approvisionnés en eau quotidiennement, et 20% 1 jour sur 2.

Le même intervenant a commenté : « L'important est que les difficultés qui existaient auparavant aient été surmontées, et même si les précipitations ont diminué, la SEAAL a la capacité de préparer un programme de distribution, surtout compte tenu de la présence d'un système qui suit la situation à travers toute la capitale en temps réel et signale les déséquilibres qui pourraient survenir.» Ajoutant que par exemple : « en 2022, 17 000 fuites ont été réparées sur Alger, dont une grande partie ont été réparées en recourant à des sociétés de maintenance externes, dans le cadre de la stratégie de l'ancien partenaire français, mais actuellement toutes les opérations de réparation sont réalisées par les 38 équipes de l'entreprise, dont

la mission est uniquement de réparer les fuites. »

Mohamed Boukhalfa interpelle les citoyens sur la nécessité de rationaliser l'eau

En outre, le même intervenant a interpellé les citoyens sur la nécessité d'une exploitation rationnelle de l'eau, car c'est de l'eau potable et elle passe par des étapes pour la préparer et la transporter sur des centaines de kilomètres, alors que le coût réel d'un mètre cube est de 100 DA, alors que le citoyen le consomme avec 6 DA, et le reste est à la charge de l'État. Concernant la situation générale, Mohamed Boukhalfa a révélé que les statistiques enregistrées par la SEAAL indiquent que «l'entreprise a reçu en moyenne 3 mille plaintes par jour concernant la distribution d'eau en 2021, et en 2022 le nombre a diminué à une moyenne de 450 plaintes par jour, mais aussi programme a connu une stabilité et les citoyens sont conscients de l'existence d'une crise de l'eau.»

C. A.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le citoyen doit s'y impliquer !

PAR : IDIR AMMOUR

La lutte contre la corruption continue d'être un sujet d'une grande importance ces dernières années. En effet, la guerre déclarée se poursuit de plus en plus et avec la fin de l'impunité pour les dilapidations de deniers publics ou autres à la faveur des nombreuses mesures prises pour renforcer le contrôle et redresser la gestion des administrations publiques. En effet, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé à maintes occasions son «engagement à combattre ce fléau sous toutes ses formes», appelant les Algériens à poursuivre la lutte. Un objectif qu'il s'attelle à atteindre à travers l'adaptation des instances investies de cette mission et l'actualisation de son arsenal juridique pertinent, notamment le code de procédure pénale, le code pénal, la loi sur l'investissement et le code des marchés publics. Dans le cadre de cette démarche continue, un accord de coopération et de coordination a été

signé entre la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et l'Observatoire national de la société civile (Onsc), dans le but de «promouvoir les valeurs de citoyenneté et la culture de lutte contre la corruption, consolider la démocratie participative et promouvoir la culture de la participation citoyenne active». Dans cette optique, le président de l'Onsc, Noureddine Benbraham, a affirmé que «l'accord intervient pour conférer la prévention en amont qui aide le citoyen à développer des capacités lui permettant de gérer les affaires des associations, et promouvoir la culture de citoyenneté en termes de signalement qui constitue un mécanisme préventif, à même de bâtir un modèle de gouvernance qui renforce davantage la transparence aux niveaux local et national.» Il va sans dire, cependant, que pour atteindre ces objectifs, il est impératif que les institutions de l'État arrivent à présenter des modèles de fonctionnement qui dégagent les arguments de

PORTAIL ÉLECTRONIQUE
DU MARCHÉ PUBLIC

Bientôt son entrée en vigueur

L'amélioration et la rationalisation de la dépense publique constituent plus que jamais une nécessité. Le ministère des Finances multiplie les propositions des réformes. « En avril prochain, il y aura l'entrée en vigueur du portail électronique du marché public », a annoncé, hier, Abdelaziz Fayed, Directeur général du Budget au ministère des Finances.

Selon M. Fayed, « ce portail électronique permettra d'avoir une meilleure visibilité de la dépense publique. » Le DG du Budget a également précisé que d'autres projets sont toujours en cours d'études et de mise en pratique, bien sûr dans le but de rationaliser les dépenses publiques, notamment la révision des subventions.

« Le dossier de la révision des subventions est ouvert et est pris en charge par le gouvernement. C'est l'article 188 de la Loi de finances 2022 qui fixe le principe et les modalités de sa mise en œuvre », a souligné le responsable, lors de son passage à l'émission l'Invité de la Rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne.

Il a ajouté, par la même occasion, que cette révision prévoit « d'aller d'une subvention universelle à une subvention ciblée. Ce sont les citoyens qui n'ont pas de revenus moyens qui vont bénéficier de ces subventions. »

M. Fayed a, par ailleurs, rassuré qu'une commission était déjà sur ce dossier de subventions. « Elle est composée de directeurs généraux du ministère de l'Intérieur et du ministère des Finances qui travaillent sur la préparation les conditions techniques de mise en œuvre. »

Autre sujet en rapport à la dépense publique, l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen. Cette décision se traduit dans deux volets, selon l'invité de la Radio Algérienne, à savoir l'augmentation des salaires, qui a atteint les 900 milliards de dinars et la continuité dans la subvention des produits de première nécessité, qui avoisine les 640 milliards de dinars.

« En matière de subventions des produits de première nécessité, 400 milliards de dinars sont destinés à l'Office algérien Interprofessionnel des Céréales (Oaic), 82 milliards de dinars à l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), et 38 milliards de dinars au produit de l'huile », a encore détaillé Abdelaziz Fayed. R. N.

confiance nécessaire pour engendrer cette implication auprès du citoyen. C'est précisément l'émergence de cet échange qui déterminera la force de ces alliances. À ce titre, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption Mme Mousserati, a affirmé que «l'instance a engagé l'adoption d'une approche participative en vue de créer un réseau algérien de transparence appelé Narakoum», dans le but de créer «une alliance incluant les activités de la société civile à l'instar des associations nationale et locale, des chercheurs universitaires et des professionnels de la presse et des médias pour contribuer aux opérations de sensibilisation, de formation et d'échange d'informations et d'expertises.» En somme, la conjugaison des efforts des deux organismes s'impose comme un accélérateur incontournable pour valoriser les actions de réforme et les changements intervenus suite au renouvellement des institutions.

I. A.

L'ÉVOLUTION DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) DU PNUD ET CELUI DE L'INDICE DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL SUR LA CORRUPTION

Deux rapports internationaux à méditer

Après des rapports relativement positifs pour 2023, insistant sur le fait que cela est dû essentiellement à une conjoncture favorable du prix élevé des hydrocarbures en raison des tensions géostratégiques sur le plan macro financiers et des indicateurs modérés sur le plan macro social, de la Banque mondiale et du FMI (voir nos contributions nationales et internationales www.google.com 10 janvier 2023).



DU MARCHÉ PARALLÈLE AU COMMERCE LÉGAL

Grande satisfaction des commerçants itinérants

L'ÉVOLUTION DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) DU PNUD ET CELUI DE L'INDICE DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL SUR LA CORRUPTION

Deux rapports internationaux à méditer

Après des rapports relativement positifs pour 2023, insistant sur le fait que cela est dû essentiellement à une conjoncture favorable du prix élevé des hydrocarbures en raison des tensions géostratégiques sur le plan macro financiers et des indicateurs modérés sur le plan macro social, de la Banque mondiale et du FMI (voir nos contributions nationales et internationales www.google.com 10 janvier 2023).

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Le rapport de la Banque mondiale sur l'économie algérienne, des perspectives positives pour 2023), mais dont le développement durable implique de profondes réformes structurelles, tout en prenant avec précautions pour certaines conclusions devant tenir compte de l'échantillon des enquêtes et des hypothèses de calcul, nous avons deux rapports internationaux sur l'Algérie.

Dans le domaine de l'éducation, nous assistons à la baisse du niveau ayant misé sur la quantité et non la qualité, tant de l'école que des universités, une inadéquation de la formation professionnelle aux nouvelles mutations, une importante déperdition du primaire au secondaire, puis du secondaire aux universités : c'est le constat en fonction de mon expérience en tant que professeur des universités de 1974 à 2021. Et c'est dans ce cadre qu'il faut prêter une attention mondiale particulière aux indices du développement humain du Pnud qui constitue une percée importante dans le domaine de l'utilisation d'indicateurs plus crédibles que le Produit intérieur brut (PIB). Mais selon de nombreux experts internationaux, ces indicateurs comportent des lacunes importantes dont principalement : le choix et la pondération des indicateurs retenus ; la qualité et la fiabilité des données servant à les calculer qui sont très variables d'un pays à l'autre ; l'utilisation des moyennes, sans tenir compte des inégalités tant socio professionnelles que spatiales, voilant donc la concentration du revenu national au profit d'une minorité rentière ; le niveau tant de la scolarisation que de la santé, varient considérablement selon les pays et, enfin, certains indicateurs sociaux sont difficilement quantifiables faussant les comparaisons d'un pays à l'autre. Aussi,



l'analyse qualitative doit suppléer nécessairement à la déficience quantitative. Il est, par ailleurs, souhaitable de compléter cet indice par de nouveaux indicateurs qui prennent en compte la bonne gouvernance dont, notamment, les indices de corruption, la participation, le genre, la jouissance des droits de l'Homme, les libertés économiques et publiques, l'intégration sociale la durabilité environnementale et pour les pays du tiers-monde le poids de la sphère informelle, tout cela supposant un appareil statistique performant et adapté aux situations sociales

L'Indice de Transparency International pour l'Algérie de 2003-2022 : la corruption, un menace pour la sécurité nationale

Pour Transparency International, une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé, et que des affaires saines à même d'induire un développement durable ne peuvent avoir lieu, cette corruption favorisant surtout les activités spéculatives. Dans ses différents rapports, cette institution internationale note que la frustration face à la corruption des gouvernements et le manque de confiance dans les institutions témoignent de la nécessité d'une plus grande intégrité politique devant s'attaquer de toute urgence au rôle corrompateur des grosses sommes d'argent dans le financement des partis politiques et à l'influence indue qu'elles exercent sur les systèmes politiques. L'ONG relève que « les pays où ces réglementations sur le financement des campagnes sont complètes et systématiquement appliquées ont un score moyen de 70 sur l'IPC, alors que les pays où ces réglementations sont soit inexistantes, soit mal appliquées n'obtiennent respectivement qu'une moyenne de 34 et 35 ». Les différents scandales financiers en Algérie, qui touchent certains secteurs publics et privés, relatés chaque jour par la presse nationale, dépassent sou-

vent l'entendement humain du fait de leur ampleur, encore que tout Etat de droit suppose la présomption d'innocence afin d'éviter les suspicions et les règlements de comptes inutiles. Pourtant, ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics et surtout le manque de cohérence entre les différentes structures de contrôle. Cela dénote l'urgence de mécanismes de contrôle transparents qui évitent que ces pratiques ne se reproduisent renvoyant à plus de liberté, de justice sociale (indépendance de la justice), de moralité des institutions et de démocratie non plaquée selon les schémas occidentaux mais tenant compte des riches anthropologies culturelles de chaque Nation (voir A. Sen, indien professeur à Harvard prix Nobel d'économie). Qu'en est-il du classement sur la corruption de l'Algérie de 2003 à 2022 : en 2003 : 88e place sur 133 pays ; 2004 : 97e place sur 146 pays ; 2005 : 2,8 sur 10 et 97e place sur 159 pays ; 2006 : 84e place sur 163 pays ; 2007 : la 99e place sur 179 pays ; 2008 : 92e place sur 180 pays ; 2009 : 111e place sur 180 pays ; 2010 : 105e place sur 178 pays ; 2011 : 112e place 183 pays ; 2012 : 105e place sur 176 pays ; 2013 -105 rangs sur 107 pays ; 2014 -100e sur 115 pays ; 2015 -88e sur 168 pays ; 2016 -108e sur 168 pays ; 2017 -112e place sur 168 pays ; 2018- 105e place sur 168 pays ; 2019- 106e sur 180 pays. 2020, 104e place sur 180 pays avec une note de 36 sur 100. Dans son rapport de 2021 l'Algérie a obtenu le score de 36 points sur 100 et se place 104e sur 180 pays où elle occupait le 106e rang et dans le rapport de 2022 l'Algérie occupe la 117e place sur 180 ayant reculé de 13 places avec un score de 33 sur 100 contre 36 sur 100. Selon le classement, l'Algérie occupe le même rang que l'Égypte, le Nepal, les Philippines et la Zambie et en Afrique, le pays le moins corrompu est les Seychelles qui occupe le 23e rang mondial avec un score de 70 points sur 100,

suivi par le Cap Vert (39e/58 points), puis le Botswana (45e/55 points), l'île Maurice (49e/54 points), le Rwanda (52e/53 points). Le Danemark, la Finlande et la Nouvelle-Zélande dominent le classement, avec un score de 88. Suivent la Norvège, Singapour et la Suède, avec 85 points. Puis la Suisse, avec 84 points. Les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Allemagne se placent respectivement aux 8e, 9e et 10e places. Le Royaume-Uni occupe la 11e place, Hong Kong (12e), le Canada (19e), l'Australie, la Belgique et le Japon (18e), la France (22e), les Emirats arabes unis (24e), Les Etats-Unis 27e, le Qatar (31e), la Corée du Sud (32e), l'Espagne (34e), l'Italie (42e). L'Arabie saoudite (52e), la Chine (66e), le Mexique (124e), la Russie (136e), l'Iran (150e). En bas du classement, nous avons le Venezuela (177e/14 points), la Somalie et la Syrie la 178e place avec 13 points, le Soudan du Sud (180e/11 points). Pour l'Algérie, les organes dépendant de l'exécutif soit du ministère de la justice ou du ministre des finances ou du premier ministre ne sont pas neutres et l'expérience récente des détenus de hauts responsables dont des ex premiers ministres et même un ministre de la justice, en est la preuve. Dans les pays développés l'organe suprême de contrôle des deniers publics est la Cour des comptes, organe indépendant qui d'ailleurs en Algérie a été consacré par la nouvelle Constitution, devant éviter de créer d'autres organes qui se télescopent.

Les intentions de lutte contre la corruption certes louables afin que ce rêve si cher à tous les Algériens, condition d'un Front national interne solide face tant aux tensions budgétaires, sociales internes, que géostratégiques à nos frontières s'appliqueront-elles sur le terrain ? Il ne faut pas confondre la corruption, avec acte de gestion, la dépenalisation de l'acte de gestion que je réclame depuis de longues années, afin d'éviter de freiner les énergies

A. M.

créatrices, la définition du manager étant de prendre des risques, pouvant gagner ou perdre. Le cancer de la corruption, démobilise la société par une méfiance généralisée et accentue le divorce Etat-citoyens. Le combat contre la corruption, pour son efficacité doit reposer sur la mise en place de mécanismes de régulation transparents, en fait une bonne gouvernance. Les différents scandales financiers en Algérie, qui touchent certains secteurs publics et privés, relatés chaque jour par la presse nationale, dépassent souvent l'entendement humain du fait de leur ampleur, encore que tout Etat de droit suppose la présomption d'innocence afin d'éviter les suspicions et les règlements de comptes inutiles. Pourtant, ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics et surtout le manque de cohérence entre les différentes structures de contrôle. Cela dénote l'urgence de mécanismes de contrôle transparents qui évitent que ces pratiques ne se reproduisent renvoyant à plus de liberté, de justice sociale, (indépendance de la justice), de moralité des institutions et de démocratie non plaquée selon les schémas occidentaux mais tenant compte des riches anthropologies culturelles de chaque Nation (voir A.Sen, indien professeur à Harvard prix Nobel d'économie).

Si l'on excepte la mauvaise gestion de certaines entreprises publiques qui accaparent une partie importante du financement public, il ne faut jamais oublier l'administration et les services collectifs dont les infrastructures qui également accaparent la mauvaise gestion des services collectifs et devant se poser la question de l'efficacité des transferts sociaux souvent mal gérés et mal ciblés qui ne s'adressent pas toujours aux plus démunis.

En conclusion, selon le rapport du Pnud de 2022, nous vivons dans un monde d'inquiétude où la pandémie actuelle de Covid-19 a entraîné un recul du développement humain et la guerre en Ukraine et dans d'autres parties du monde génère de nouvelles souffrances humaines dans un ordre géopolitique mouvant et un système multilatéral exsangue. Pour celui de Transparency international, le contrôle le plus efficace passe par une plus grande moralisation de la société liée à la démocratisation et une visibilité de la politique socio-économique, la corruption démobilisant la population, devant s'attaquer à l'essence, l'écosystème et notamment la bureaucratiation centrale et locale qui enfante la sphère informelle et la corruption.

CONTRIBUTION DE BARRY EICHENGREEN ET POONAM GUPTA

Depuis le 1er décembre l'Inde assure la présidence du G20. Or ce n'est pas le moment idéal pour cela. Nous sommes au bord d'un ralentissement économique mondial, la guerre en Ukraine continue de chahuter le marché de l'énergie, des denrées alimentaires et des matières premières ; la crise climatique s'annonce et les tensions sino-américaines croissantes pourraient perturber le commerce et les investissements mondiaux.

Même le pays le mieux préparé à assumer la présidence du G20 ne pourrait résoudre tous ces problèmes. Dans bien des domaines, incertitudes et divisions internationale feront obstacle aux avancées possibles. Mais les problèmes financiers internationaux modernes sont une exception. Ils ont été étudiés de manière intensive depuis la crise financière asiatique des années 1990, et il existe aujourd'hui un degré surprenant de consensus parmi les économistes et les décideurs politiques. Ce n'est pas une plaisanterie. Il existe un programme bien défini que la présidence indienne pourrait suivre.

1) **Les lignes d'échange** de devises des banques centrales et les échanges de dollars par la Réserve fédérale notamment se sont avérés très efficaces pour apaiser les marchés financiers. Malheureusement, la Fed et d'autres banques centrales ne fournissent ces facilités qu'à un nombre limité de partenaires.

CONTRIBUTION DE SAFIA BOLY AND OMID KASSIRI

La pandémie de Covid-19, aggravée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la flambée de l'inflation, ont mis en évidence les vulnérabilités des systèmes alimentaires de l'Afrique et entraîné une augmentation de la faim de 60 pour cent, rien qu'en 2020. Et le changement climatique, qui devrait dégrader les écosystèmes d'eau douce et les terres arables et rendre inhabitable de vastes zones du continent, ne fera qu'exacerber la situation. Alors que la pandémie et la guerre en Ukraine ont amplifié l'insécurité alimentaire mondiale, plongeant des millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté et annulant des décennies de progrès, la conjoncture est encore plus sombre dans les pays africains à faibles revenus. La population du continent a atteint 1,4 milliard de personnes et pourrait doubler d'ici 2050, alors que la productivité agricole, malgré des avancées, reste très inférieure aux critères de référence mondiaux, obligeant les gouvernements à dépendre davantage des importations de denrées alimentaires, poussant les prix à la hausse. On peut, toutefois, noter des points positifs. L'Éthiopie, le Maroc et le Rwanda, par exemple, sont parvenus à dynamiser leur productivité agricole en définissant une vision pour leurs agroindustries nationales, en rassemblant les parties prenantes des secteurs public et privé, en construisant les infrastructures nécessaires et en élaborant des stratégies d'adaptation et d'apport de services permanents. Par conséquent, ces pays ont augmenté leur production agricole, amélioré la sécurité alimentaire, accru les revenus des agriculteurs et renforcé la résilience des systèmes alimentaires locaux face aux chocs externes. Prenons l'exemple de l'Éthiopie, où les rende-

ments agricoles ont augmenté de 76 pour cent et la production alimentaire totale de 50 pour cent depuis la création de l'Agence pour les transformations agricoles (ATA) en 2010. Selon les données de l'ATA, les réformes agraires ont permis d'éviter que 150.000 personnes meurent de faim, ont réduit de 11,5 millions le nombre d'Éthiopiens souffrant de malnutrition, et sorti environ 286.000 personnes de la pauvreté. De même, le Plan Maroc Vert (PMV), lancé en 2008 pour moderniser les pratiques agricoles nationales et promouvoir une croissance économique durable, a revitalisé le secteur de l'agriculture. L'Agence pour le développement agricole, établie pour soutenir la mise en œuvre du PMV, a estimé que le PIB agricole a augmenté de 5,25 % par an entre 2008 et 2018, soit un taux de croissance supérieur à celui de l'économie marocaine dans son ensemble (3,8%). Les exportations agricoles ont ainsi augmenté de 117 % et quelques 342.000 nouveaux emplois ont été créés. La gestion des bassins versants a également été améliorée, avec un quadruplement de la superficie totale, à 542.000 hectares, des terres agricoles équipées d'un système de micro-irrigation.

2) **Conçus pour aider** les pays émergents qui n'ont pas accès aux swaps des banques centrales, la ligne de crédit modulable et la ligne de précaution et de liquidité du FMI n'ont pas répondu aux attentes. Seuls 8 pays ont demandé l'approbation de ces lignes, et seulement 3 les ont effectivement utilisées. Certains pays craignent ce faisant d'envoyer un signal négatif aux investisseurs, et ceux qui ont pris des mesures fortes n'en voient pas la nécessité. Ces derniers devraient donc demander des lignes contingentes afin d'amortir l'effet de signal négatif. Mieux encore, le FMI pourrait préqualifier unilatéralement les pays, plutôt que de les obliger à faire une demande. Il pourrait décaisser automatiquement ces lignes en cas d'effondrement économique mondial attesté par son Conseil d'administration.

3) **Comme prévu à l'origine**, les 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS, l'actif de réserve du FMI) autorisés en 2021 pourraient être réaffectés aux pays en développement. Le FMI a créé un Fonds pour la résilience et la durabilité destiné au prêt de DTS aux pays à haut revenu. Mais le pays requérant doit demander un programme du FMI, ce qui est dissuasif. L'accès étant plafonné à 1,5 fois

la quote-part d'un pays au FMI, ce dernier prévoit de réaffecter au maximum 42 milliards de dollars. Pis encore, seuls 6 pays membres du FMI ont signé un accord de prêt de leurs DTS pour le montant dérisoire de 20 milliards de dollars. Il faudrait donc supprimer le plafond de 1,5 fois la quote-part, ce qui pourrait inciter d'autres pays du G20 à rejoindre les 6 premiers pour contribuer au Fonds pour la résilience et la durabilité.

4) **Lorsqu'ils empruntent** à l'étranger, de nombreux pays à faible revenu n'ont pas d'autre choix que d'emprunter en devises étrangères. Les instruments de couverture de change contribueraient grandement à atténuer ce risque. C'est entre autres, le cas du Currency Exchange Fund NV et de TCX qui offrent une protection financière à faible coût aux pays en développement. Un accord du G20 visant à financer le développement de TCX contribuerait grandement à résoudre le problème de non-concordance des devises qui touche les pays en développement.

5) **Le changement climatique** présente un risque particulier pour les pays en développement. Pour eux, une catastrophe climatique pourrait s'accompagner d'une catastrophe financière s'ils sont incapables de faire face à

leurs obligations et que leur accès au marché financier est réduit. Le G20 devrait donc encourager l'émission d'obligations comportant une clause de suspension de paiement en cas d'événement climatique coûteux, sur le modèle innovant de "l'obligation catastrophe" de la Barbade. Fitch Ratings a attribué la note B à cette obligation, confirmant ainsi l'existence d'un marché - marché qui s'élargira et sera plus fluide si davantage d'Etats émettent ce type d'obligations.

6) **Il faut améliorer** le Cadre commun du G20 pour les traitements de dette. Il a été conçu initialement pour que tous les créanciers soient traités de la même façon et que la Chine, un créancier d'importance, ait droit au chapitre. Cependant, après plus de 2 ans, seuls 3 pays, ont demandé un allègement de leur dette au titre de ce Cadre, et seulement l'un d'eux, le Tchad, l'a obtenu. L'allègement de la dette est maintenant une question urgente. Quand ils suspendent le service de leur dette, la Banque mondiale et le FMI suggèrent d'attribuer une protection statutaire contre la saisie de leurs actifs aux pays surendettés demandeurs d'une aide au titre du Cadre commun. Mais il revient aux Etats créanciers de mettre en œuvre cette protection par le vote d'une loi ou par un ordre exécutif. Il faut que le G20 s'engage à cela.

Il n'y a guère de désaccord autour des mesures présentées ci-dessus. Leur mise en œuvre relève pleinement de la mission du G20 et l'aiderait à en renouveler le sens.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

Comment transformer l'agriculture africaine

Troisièmement, en structurant la planification agricole autour d'une organisation adaptée au but fixé, les gouvernements pourraient créer une structure de gouvernance permettant à un personnel qualifié de coopérer avec toutes les parties prenantes pour mener ces efforts de transformation. L'ATA, par exemple, combine l'expertise d'équipes locales et internationales et coordonne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques avec les ministères responsables des terres, de l'eau, de l'agriculture et de l'industrie. Enfin, un processus de mise en œuvre axé sur les résultats pourrait se traduire par de meilleurs résultats. En développant une base de connaissances approfondie du secteur agricole, puis en l'adaptant au fur et à mesure que de nouvelles données apparaissent, les gouvernements peuvent identifier les domaines susceptibles de présenter des résultats tangibles rapides et les programmes à fort potentiel d'expansion. Le Maroc, par exemple, a élaboré des plans spécifiques pour 16 régions et une feuille de route présentant plus de 700 projets. Pour suivre les progrès, les responsables ont contrôlé les indicateurs de performance spécifiques à certaines filières, notamment le rendement et la productivité de la filière viandes rouges, de la volaille et d'autres secteurs. L'Afrique est bien sûr incroyablement diverse. Les langues parlées, la géographie, la taille de la population, les systèmes politiques et les politiques économiques varient d'un pays à l'autre, ce qui exclut toute approche unique. Mais l'Éthiopie, le Maroc et le Rwanda, aussi différents soient-ils, ont réussi à améliorer la sécurité alimentaire et la prospérité économique en adhérant aux quatre principes susmentionnés. Leur succès montre qu'un continent durable et résilient face au changement climatique n'est pas seulement possible, mais également à portée de l'Afrique.

DU MARCHÉ PARALLÈLE AU COMMERCE LÉGAL

Grande satisfaction des commerçants itinérants

Plusieurs commerçants itinérants, ayant obtenu récemment leur registre de commerce, ont exprimé leur grande satisfaction quant aux multiples avantages qu'ils ont obtenus après leur passage du marché parallèle au commerce légal grâce aux mesures prises par le ministère du Commerce pour le renforcement de cette démarche, notamment au cours de l'année écoulée.

Approchés par l'APS, plusieurs commerçants ont relevé l'incidence positive de cette procédure sur leurs activités commerciales et leurs familles, notamment après leur accès à une couverture sociale.

Selon Mme M. Yasmina, activant dans le domaine de la distribution des gâteaux, le registre de commerce permet à cette catégorie de commerçants de bénéficier d'une protection juridique lors de leurs déplacements pour vendre leurs produits.

Pour sa part, S. Redouane, marié et père de deux enfants, activant dans le domaine de la maintenance des machines à laver, a fait savoir que l'opération d'inscription au Registre de commerce a permis d'ouvrir de larges perspectives à son activité, ajoutant que l'application disponible sur le site électronique du Centre national du registre de commerce (CNRC) avait permis de faire connaître son activité auprès des sociétés étatiques et privées et qu'il était devenu très demandé par les hôtels, les hôpitaux, les pressing, les usines et autres.

Le système de facturation a permis de renforcer la confiance des clients dans les prestations fournies, a-t-il estimé.

Le même intervenant a suggéré de fournir davantage d'aide à cette catégorie en offrant des formules propices et des facilitations leur permettant l'accès à des outils de travail, à l'instar de véhicules aménagés à ce type de commerce.

Pension de retraite, carte Chifa et autres avantages

Quant à M. Mouloud, spécialiste dans la distribution des légumes et des fruits et père de 3 enfants, il a mis en avant



l'importance du Registre de commerce, notamment au vu de la couverture sociale qu'il assure aux commerçants, ce qui a permis à sa famille d'obtenir la prise en charge sanitaire adéquate et assurer une pension de retraite qui est, a-t-il dit, la raison principale qui l'a poussé à se diriger vers les services du Registre de commerce.

"J'ai pu élargir mon activité, nous sommes désormais assurés socialement et sommes connus des établissements de l'Etat et des différentes entreprises économiques qui ont besoin de nos services", a affirmé Mouloud qui travaille actuellement avec les écoles, les sociétés et les cantines.

Interrogé sur l'impact du recouvrement des impôts sur son activité, le jeune dénommé B. Adel a affirmé que l'impôt est forfaitaire et ne coûte pas un grand montant dans l'année par rapport au volume des recettes de l'activité.

Les services du Centre national du CNRC ont recensé, depuis début 2022, plus de 15.000 commerçants ambulants ayant obtenu le registre de commerce et inscrits dans 120 activités réglementées conformément aux symboles d'activités définies et qui restent, selon le directeur général du Centre, Mohamed Slimani, aptes à être élargies selon les demandes qui sont déposées.

M. Slimani a indiqué à l'APS que le CNRC cible l'objectif d'atteindre 50.000 commerçants ambulants inscrits durant 2023, la modernisation des activités commerciales, ainsi que l'aide de l'Etat dans l'éradication du marché parallèle, à

travers les 58 wilayas.

Pour M. Slimani, ce genre de registre de commerce draine les jeunes artisans et ceux ayant un métier et qui ne disposent pas des moyens adéquats en vue de louer des locaux, notamment les commerçants sur le marché parallèle.

Selon le même responsable, l'opération permet à ces jeunes de créer des emplois directs et indirects, ce qui contribue à sortir un grand nombre de jeunes du chômage et à organiser davantage l'activité commerciale.

L'opération prévoit, pour cette catégorie, un nombre d'avantages importants qui leur permettent de fonder une famille et d'avoir la protection sociale appropriée, notamment l'assurance auprès des services de la sécurité sociale, la carte Chifa, l'allocation de retraite et l'allocation de décès.

Lancement de la plateforme numérique "Commerçant ambulant à votre service"

Le centre met à disposition, via son site internet, une base de données dédiée à ces commerçants, qui permet à ses utilisateurs d'obtenir leurs données et numéros de téléphone pour bénéficier de leurs services, via la plateforme numérique Commerçant ambulant à votre service, qui permet au consommateur de joindre, via Internet, le commerçant ambulant ou l'artisan le plus proche de son domicile.

Le directeur général a ajouté que "ces activités commerciales existent en réalité et sont en vigueur dans le marché

parallèle, et actuellement elles sont en cour de régularisation pour permettre aux jeunes d'intégrer l'espace économique, d'obtenir leurs droits sociaux, et de créer une dynamique économique dans certaines régions qui manquent d'approvisionnement, notamment les nouvelles citées résidentielles et les zones enclavées".

L'opération contribue également à la protection du consommateur, compte tenu de la disponibilité des informations nécessaires sur ces commerçants agréés, et de leur travail avec la facturation et la garantie du service, qui protège les droits des clients en cas de problème.

S'agissant des craintes des jeunes concernant le paiement des impôts, M. Bouslimani a fait savoir que "les activités itinérantes étaient soumises à un régime forfaitaire. Le taux d'imposition est calculé sur la base du chiffre d'affaires déclaré", ajoutant que "la taxe sera à un prix approprié et diffère des commerçants ordinaires".

Le retrait du Registre de commerce par le commerçant itinérant est "au choix", a-t-il précisé, soulignant que le commerçant non inscrit au centre "n'est pas protégé par la loi", d'autant plus qu'il s'expose à la saisie par les services de sécurité de sa marchandise et l'application des sanctions nécessaires à son encontre à tout moment.

L'inscription au Registre de commerce pour exercer l'activité de commerçant itinérant passe à travers le remplissage d'un formulaire via le site électronique du centre, une photocopie de la carte d'identité et le paiement des frais d'inscription, au prix symbolique de 1.000 DA.

Le commerçant peut inscrire dans le même Registre de commerce plusieurs activités pour leur exercice.

Le CNRC recense depuis le lancement de l'opération, l'année passée et jusqu'au 1er février de l'année en cours, quelque 15.705 commerçants ambulants inscrits sur le Registre, dont 10.222 commerçants ambulants, 3.024 commerçants dans les activités des services instables et 2.261 commerçants dans le service de distribution ambulante de détails.

Le CNRC avait organisé, du 2 au 9 février, une campagne de sensibilisation à travers 58 wilayas, avec pour objectif, vulgariser l'activité de commerce ambulante.

DÉCHETS MÉNAGERS

Hausse de la valeur marchande au 1^{er} semestre de 2022

La valeur marchande des déchets ménagers et assimilés valorisés au premier semestre de 2022 s'élève à 243 milliards de dinars, a annoncé une responsable à l'Agence nationale des déchets (AND). Interrogée par l'APS, la responsable du département des déchets ménagers à l'AND, Akila Boudraâ, a précisé que le secteur de la valorisation des déchets ménagers et assimilés a enregistré une avancée significative depuis 2022, puisque la valeur marchande est passée de 151 milliards de dinars au deuxième semestre de 2021 à 243 milliards de dinars au premier semestre de 2022 (dernier chiffre disponible).

Selon la même responsable, "ce bond qualitatif" a été réalisé grâce à la hausse des revenus de la filière de recyclage des produits plastiques. Elle a rappelé les mesures incitatives et avantages offerts par l'AND aux opérateurs dans le domaine de la valorisation des déchets, notamment via sa banque d'informations qui facilite la coordination entre eux et l'accès aux indicateurs du marché pour exécuter leurs projets avec la possibilité d'obtenir les prix des déchets sur le marché.

Evoquant la bourse des déchets, la responsable a précisé que c'est une plateforme numérique permettant aux opéra-

teurs et aux intervenants dans le domaine de la valorisation de publier leurs annonces relatives à la vente des déchets recyclés et la possibilité de bénéficier de l'accompagnement technique de l'AND pour obtenir des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent sur le terrain.

Activer les mécanismes de gestion dans le cadre d'une approche économique

Le nombre des opérateurs inscrits au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC) activant dans le domaine de la gestion et de la valorisa-

tion des déchets ménagers s'élève à 32.000 entreprises durant l'année 2022. Le CNRC, a précisé Mme Boudraâ, compte actuellement 18 codes d'activité liés à la valorisation et au recyclage de tout type de déchets, affirmant qu'un nouveau code sera mis en place prochainement en coordination avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. L'Algérie entend valoriser 30% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2035, ce qui engendrera 18.000 postes d'emploi directs.

R. E.

MILA

Le barrage de Béni Haroun apte à abriter une station solaire flottante

L'orientation vers la production d'énergies alternatives à l'énergie traditionnelle par le biais des stations solaires flottantes s'inscrit dans le cadre de l'édification d'une nouvelle économie basée sur la transition énergétique.

Le barrage de Béni Haroun "est apte à abriter le projet de production de l'énergie à travers la réalisation d'une station solaire flottante sur son plan", ont indiqué, samedi, les participants à une rencontre sur le thème "Les stations solaires flottantes, une énergie propre et une économie durable" organisée à la bibliothèque principale de lecture publique M'barek-Ben Salah à Mila.

"Ce plan d'eau, avec ses caractéristiques du point de vue surface, énergie et capacités, convient pour abriter le projet de réalisation d'une station solaire flottante pour la production et le stockage de l'électricité", a précisé le secrétaire général (SG) du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Bouziane Mahmah, dans son intervention intitulée "Le barrage Béni Haroun, la dimension énergétique et environnementale", présentée à l'ouverture de cette rencontre organisée à l'initiative du bureau de wilaya de Mila de l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté.

Cela, a-t-il ajouté, "permettra à la wilaya de devenir un pôle de développement, car à travers l'énergie, il sera possible de concrétiser plusieurs activités autour de ce barrage".

L'orientation vers la production d'énergies alternatives à l'énergie traditionnelle par le biais des stations solaires flottantes s'inscrit dans le cadre de l'édification d'une nouvelle économie basée sur la transition éner-



gétique, a souligné M. Mahmah, avant de faire état des "multiples avantages des stations solaires comme la réduction du taux d'évaporation de l'eau des barrages, d'autant que l'Algérie perd annuellement des quantités importantes d'eau par rapport à ce phénomène, et la prise en charge d'un quota important de la demande enregistrée en matière d'énergie électrique".

Pour Zine El Abidine Boumelit, cadre au ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, qui a présenté une communication sur "Les stations solaires flottantes", le barrage de Béni Haroun "est en mesure d'abriter la première et la plus grande station solaire flottante en Algérie avec une capacité de production atteignant les 500 mégawatts".

Il a ajouté que la concrétisation de ce projet important "contribuera à la réduction des coûts de pompage des eaux et la prise en charge d'un taux important des besoins en énergie électrique en constante évolution annuelle".

M. Boumelit a également indiqué que "l'Algérie peut jouer un rôle efficace dans le domaine de l'énergie renouvelable car disposant de plusieurs bar-

rages lui permettant d'abriter des stations solaires flottantes, en plus de la moyenne annuelle de l'ensoleillement", ce qui consolidera, selon lui, "sa souveraineté énergétique".

Du côté de la société civile, le président de l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté, Sofiane Affane, a indiqué que "la réussite des efforts consentis s'agissant de la durabilité et la transition énergétique en Algérie nécessite l'implication de tous".

Il a appelé, à cette occasion, à "l'ouverture de l'investissement dans le domaine de la production des énergies renouvelables pour la création de la richesse et de postes de travail", à travers, a-t-il ajouté, de nouvelles alternatives économiques, loin du secteur des hydrocarbures.

Un débat a été ouvert, au terme de cette rencontre, permettant de répondre aux questions des présents dont des représentants de la société civile, les différents secteurs concernés de la wilaya de Mila, en plus de représentants des bureaux de l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté de plusieurs wilayas dans l'est du pays.

AÏN-TÉMOUCHENT

Démantèlement d'un réseau d'émigration clandestine par mer à Beni Saf

Les éléments de la Sûreté de la daïra de Beni Saf (Aïn-Témouchent) ont démantelé un réseau d'émigration clandestine par mer et arrêté six individus, dont 4 de nationalité étrangère, a-t-on appris, vendredi, de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations faisant état de l'existence d'un réseau d'émigration clandestine par mer à partir des côtes de Beni Saf, les policiers ont lancé leurs investigations pour aboutir à l'identification et à la localisation de ce réseau, précise-t-on dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La perquisition des domiciles des mis en cause a permis la découverte d'une embarcation munie d'un moteur de 200 CV et un véhicule utilisé dans cette activité criminelle ainsi que quatre gilets de sauvetage et quatre jerricans vides, précise la même source.

Les enquêteurs ont également saisi les documents administratifs des embarcations, une somme de 60.000 DA ainsi que 40 euros, des passeports et des téléphones mobiles appartenant aux membres de ce groupe.

Présentés devant le tribunal de Beni Saf, trois des ressortissants étrangers ont été condamnés à trois ans de prison avec sursis et expulsés du territoire national, le quatrième de sexe féminin a été condamné à un an de prison ferme, alors que les deux derniers mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, ajoute-t-on de même source.

TIMIMOUN

Des mesures pour parachever la réalisation d'un hôpital dans la commune d'Aougrou

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a fait état vendredi à Aougrou (70 km au sud de Timimoun) de la prise de toutes les mesures nécessaires pour achever la réalisation du projet de l'hôpital de 60 lits au niveau de cette collectivité locale.

Intervenant dans le cadre de sa visite dans la wilaya, le ministre a fait savoir que "toutes les mesures nécessaires

seront prises pour parachever, dans les plus brefs délais, les travaux de réalisation de l'hôpital de 60 lits dont a bénéficié la commune d'Aougrou".

Saïhi a, en outre, souligné la nécessité d'intensifier les efforts afin d'accélérer la livraison de cette structure sanitaire dans les plus brefs délais et d'assurer des prestations sanitaires au profit des patients de cette région, faisant part du

transfert de la supervision directe de la réalisation du projet de la wilaya d'Adrar à Timimoun.

Inspectant un chantier au niveau de cette structure dont les travaux accusent un retard "considérable", le premier responsable du secteur a appelé à la réorganisation et au redéploiement de certains services de santé au niveau de cet hôpital, tout en veillant au

confort des patients. Au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre de la Santé a inspecté une polyclinique dans la commune de Deldoul (extrême sud de la wilaya de Timimoun), qui a bénéficié d'un projet de réhabilitation, et a écouté les préoccupations de la population de cette région, quant à la réalisation d'un service Mère-Enfant.

CLÔTURE DE LA 6^e ÉDITION DU SALON D'INFORMATION SUR LES CANCERS

Les spécialistes insistent sur la prévention et le diagnostic précoce

Pendant ses trois jours de travaux, à savoir du 2 au 4 février 2023, la 6^e édition du SCAN, ayant pour thématique : « Sur le cancer, soyons tous informés », organisée par le ministère de la santé en collaboration avec l'Association El Amel d'aide aux patients atteints de cancer tenue à la Safex d'Alger, les professionnels de la santé auront insisté sur la prévention primaire qui est de contrer les facteurs de risques et sur le diagnostic précoce de cette pathologie qui ne cesse, cependant, de progresser.

PAR OURIDA AIT ALI

Lors de l'ouverture officielle du salon le jeudi 2 février 2023, M. le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a rappelé dans son discours inaugural l'importance de la prévention pour se prémunir des cancers et éviter les soins lourds que cela engendre, nonobstant les dépenses colossales y afférentes consacrées. Tout en assurant que l'Etat s'engage toujours à lutter contre ces pathologies, véritable problème de santé publique, le ministre rappellera que notre pays a enregistré près de 25.000 nouveaux cas en 2022, tous types de cancers confondus, en premier lieu se trouve le cancer du sein pour les



femmes suivi du colorectal pour les deux sexes puis ceux du poumon et de la prostate. En tout état de causes, le représentant du Gouvernement aura également insisté sur la lutte contre le tabagisme, premier facteur de risque du cancer du poumon, en progression en Algérie, et même à l'origine d'autres pathologies. M. Saihi a évoqué, enfin, les bienfaits d'une alimentation saine et d'une activité physique les-

quelles sont des éléments clés pour contrer la survenue des cancers.

Les stands pour le diagnostic

La 6^e édition du salon d'information sur le cancer a été aussi une opportunité pour le public de passer des examens et analyses pour un diagnostic précoce dans les stands dédiés à cet effet. S'y trouvaient également sur les lieux des psychologues pour apporter

divers conseils aux patients sous traitement. Initiative ô combien utile pour rassurer et aider pour une meilleure qualité de vie des malades et leurs proches stressés face à une maladie effrayante.

Les communications scientifiques

La deuxième activité du salon a été consacrée aux communications scientifiques s'inscrivant dans le cadre de la formation médicale continue. A cet effet, différents exposés ont été présentés par des spécialistes, notamment pour connaître les facteurs de risques, le diagnostic, ainsi que les thérapeutiques. A la suite de quoi, des débats ont eu lieu sur les thèmes abordés. Parmi ces exposés, le cancer du sein a fait l'objet d'une mention spéciale eu égard à sa forte progression ; quelque 15.000 cas sont constatés annuellement en Algérie.

A cet égard, oncologues et radiologues, dont le professeur Salah Bendib du CPMC, ont appelé à institutionnaliser un dépistage de masse organisé mettant fin ainsi, si l'on peut dire, à une controverse qui longtemps départageait les spécialistes sur l'intérêt de ces campagnes étant donné l'importance des moyens à mobiliser que nous ne détenons pas toujours. Aujourd'hui que des gros efforts aux plans humain et matériel ont été consentis, le pari peut être tenu et l'objectif de diagnostiquer précocement ces cancers est envisagé.

O. A. A.

PARTICIPATION DE LA SAPOSS AU 6^e SIKAN

Appel à la mise en place dans les CLAC de l'espace ERI

La 6^e édition du Sican a été une occasion pour la Société algérienne psycho-oncologie et de soins de support (Saposs) de présenter ses différentes missions, notamment l'information et la sensibilisation vers le grand public sur les cancers les plus en hausse actuellement à savoir : Les cancer de poumon, du colon, de la prostate et de la vessie chez l'homme, et le cancer du sein, du colon et du col utérin avec celui de la thyroïde chez la femme, en présentant leurs facteurs de risques, moyens de prévention, prises en charge spécifique et de support comme l'éducation thérapeutique, démystification de la maladie, en lien avec les différents besoins des patients. Le traitement de la douleur, la prise en charge psychologique et sociale, conseils en nutrition, hygiène de vie, kinésithérapie, socio-esthétique et art thérapie. Pour ce faire, des représentantes de la Saposs étaient présentes au niveau du stand qui a été dédié pour l'accueil des visiteurs lesquels ont eu, en l'occurrence, à discuter avec différents professionnels de la question durant le salon, à savoir les deux vices-présidentes de la Saposs déléguées par le professeur Madjid Tabti : Zina Oukkal Fettouchi, onco-psychologue et coordinatrice au CPMC, et la professeure Dehbia Ourrad, médecin anesthésiste au CHU de Beni Messous, Cylia Lateb, biologiste nutritionniste, Amira Lehmici et Roufaïda Tria, kinésithérapeutes, Kouroughli Fazia,

assistante sociale, Fadila Yakoubi, une bénévole représentante du volet art thérapie et quelques autres bénévoles durant les trois jours.

L'Espace ERI, Un espace dédié à l'ERI

L'ERI est un dispositif recommandé par les plans cancer mondiaux qui a été prévu par le 1^{er} plan cancer algérien dans l'axe V, sous le nom commun de "Cellule d'écoute et d'accompagnement" que la Saposs souhaite vivement voir implanté à l'entrée de chaque centre anti cancer à travers le territoire national, à commencer par le Centre national de référence, Pierre et Marie Curie d'Alger. A cet effet, il est à rappeler que l'espace ERI a pour vocation l'accueil et rencontre avec le patient et ses proches accompagnateurs, l'information suivant la demande, la sensibilisation pour la prévention ou le soutien en cas de besoin et/ou orientation sur les prestations disponibles : lieux de consultation, de dépistage, d'exploration biologique, radiologique, de soins spécifiques ou de support. Ou tout simplement de s'entretenir en toute sérénité avec le patient de sa maladie, sur le processus de traitement et du soin post-opératoire qui le préoccupe.

L'objectif étant de rassurer le patient face à cette maladie qui continue d'avoir une mauvaise réputation de "maladie mortelle", surtout aux yeux du



profane, alors qu'elle gagne de plus en plus de terrain en tant que "maladie curable", si elle est diagnostiquée tôt, ou de "maladie chronique" si elle est diagnostiquée plus tardivement. Enfin, informer régulièrement sur l'intérêt du dépistage et d'une bonne hygiène de vie demeure le moyen le plus important pour prévenir la progression de la maladie.

MALI

Appel à la reprise du dialogue pour la mise en œuvre de l'accord d'Alger

Le corps diplomatique accrédité au Mali a appelé à la reprise du dialogue pour la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, notant que « le processus de transition connaît des avancées », a rapporté, vendredi, l'Agence de presse malienne (AMAP).

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat de Palestine au Mali, Hadi Shebli, en sa qualité de doyen du corps diplomatique a relevé, comme progrès, « l'adoption de la loi électorale, l'installation des membres de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE), la finalisation de l'avant-projet de la Constitution et la mise en place de la commission de suivi des réformes ». S'exprimant au nom de ses pairs,



Hadi Shebli a exhorté les Maliens à l'union « au-delà des clivages, à épouser la recherche des voies et moyens de parvenir convenablement à la réussite de cette transition ».

Hadi Shebli a lancé, en outre, un appel pour « la reprise du dialogue pour la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger qui a connu des difficultés ces derniers temps ».

S'exprimant à son tour sur la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, le président de la Transition, Assimi Goïta, a fait savoir qu'« il doit servir d'outil de stabilité durable ».

Pour le chef de l'Etat malien, « l'année 2023 sera celle de la consolidation des acquis politiques et institutionnels ». Il a assuré que le gouvernement travaillera à « poursuivre la mise en œuvre des réformes initiées

». « L'ambition de la Transition est de mettre en place les bases solides en vue de renforcer le processus démocratique par la consolidation de l'Etat de droit, de poursuivre les efforts de redressement de l'économie et d'intensifier les actions orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations », a-t-il expliqué aux diplomates.

R. I.

ROYAUME-UNI

Des parlementaires appellent Londres à agir contre les expulsions forcées des Palestiniens

Plus de 70 parlementaires britanniques demandent au Royaume-Uni d'agir pour stopper les projets sionistes d'expulsion forcée des Palestiniens de Masafer Yatta, rapporte l'Association France Palestine solidarité (AFPS).

Plus de 70 parlementaires britanniques de tous les partis politiques, députés et membres de la Chambre des Lords, ont écrit au ministre des Affaires étrangères, Hon James Cleverly, pour « condamner les plans (sionistes) d'expulsion et de déplacement forcé de plus de 1.000 Palestiniens à Masafer Yatta, dans les

collines du sud d'El Khalil, et pour demander une action britannique afin de stopper ces plans. Le transfert forcé de personnes protégées en territoire occupé constitue un crime de guerre ».

Dans cette lettre, ils demandent instamment au gouvernement britannique « de faire plus que d'exprimer des préoccupations ou même de condamner », et qu'avec diverses actions telles que les politiques annexionnistes du gouvernement (de l'occupation), y compris les expulsions forcées et les dépossessions forcées des commu-

nautés palestiniennes à Masafer Yatta, Khan al Ahmar et ailleurs dans le territoire palestinien occupé, « le Royaume-Uni ne peut pas continuer comme si de rien n'était ».

Ils concluent : « C'est précisément parce que le gouvernement (sioniste) n'est pas tenu pour responsable de ses actions illégales et de ses violations du droit international qu'il continue à poursuivre ces politiques avec toujours plus de vigueur. Il est temps qu'une ligne soit tracée pour mettre fin à cette situation. »

R. I.

BARRAGE DE LA RENAISSANCE

L'Egypte insiste sur « un accord juridique contraignant » sur le remplissage

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry, a souligné l'importance de parvenir à « un accord juridique contraignant » sur le remplissage du Barrage de la Renaissance éthiopien, construit sur le Nil Bleu et source de tensions entre l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie.

S'exprimant, samedi, lors d'une conférence annuelle du Conseil égyptien des affaires étrangères, M. Shoukry a souligné que « parvenir sans délai ni tergiversations à un

accord juridique contraignant sur le remplissage et l'exploitation du barrage est une nécessité indispensable ».

Shoukry a évoqué « le grave défi de la sécurité de l'eau auquel sont confrontés le Moyen-Orient et le continent africain ».

Il a souligné « l'adhésion de l'Egypte à la retenue et au respect des droits du peuple éthiopien au développement », ajoutant : « Cependant, cette question n'a pas et ne sera jamais en échange

d'une complaisance envers le droit des Egyptiens. »

Le Caire et Khartoum veulent parvenir d'abord à un accord tripartite sur le remplissage et l'exploitation du barrage, afin d'assurer le débit continu de leur part annuelle de l'eau du Nil, tandis qu'Addis-Abeba affirme que le barrage, dont la construction a commencé il y a plus d'une décennie, n'est pas destiné à nuire à qui que ce soit.

R. I.

NIGER

Au moins 10 soldats tués dans une embuscade dans l'ouest

Au moins dix soldats ont été tués vendredi dans une embuscade dans l'ouest du Niger, a annoncé, samedi, le ministère nigérien de la Défense.

« Le vendredi 10 février, en fin de matinée un détachement de l'opération Almahaou, en patrouille dans la zone nord du département de Banibangou est tombé dans une embuscade complexe tendue par un groupe d'hommes armés terroristes », indique un communiqué du ministère.

Le bilan de cette attaque (10 soldats tués) qui a eu lieu dans la localité d'Intagamey pourrait toutefois être bien plus lourd, selon le ministère qui évoque « 16 personnes disparues et 13 militaires blessés ».

Selon le communiqué, la riposte des soldats et « l'intervention prompte des vecteurs aériens » ont forcé les assaillants à se replier.

L'attaque s'est produite dans l'immense région de Tillabéri, d'une superficie de 100.000 km², qui se situe dans la zone dite « des trois frontières » aux confins du Niger, du Burkina Faso et du Mali.

R. I.

MANCHESTER CITY

Mahrez sur un nuage avec les Cityzens

Après avoir eu la part la plus importante des votes des supporters de Manchester City, l'international algérien Riyad Mahrez a reçu le prix du joueur du mois à City.

En effet, pour cette seconde consécration sur le plan personnel du mois de janvier 2023, après celle du but du mois à City, l'ailier des Verts s'est adjugé le titre du meilleur joueur Cityzen. Une récompense qui vient couronner un mois de haut niveau pour l'international algérien.

Pour le mois de janvier 2023, Riyad Mahrez a réussi à inscrire 5 buts et a délivré 3 passes décisives. Des statistiques à la hauteur du talent de l'international algérien qui avait promis un retour en forme après la Coupe du monde 2022. Pour l'instant, le natif de Sarcelles continue à confirmer et à étaler l'étendue de sa palette technique.

Réalisant une interview avec la plateforme City+, l'international algérien Riyad Mahrez a évoqué une anecdote qui lui est arrivée lors d'un passage en Écosse avant le début réel de sa carrière professionnelle.

En effet, dans une courte séquence diffusée sur les réseaux sociaux, Riyad Mahrez a dit : « En 2009, je me suis rendu en Écosse pour passer un test avec le club de Saint-Mirren. J'y suis resté 2 mois. J'ai quitté l'école lors de



la période du test. Il devait durer une semaine », explique-t-il au micro des Cityzens.

Pour cette semaine « décisive » pour le jeune Mahrez, encore très loin des feux des projecteurs, les temps furent difficiles. « C'était dur pour moi là-bas. Je n'avais rien. Je m'entraînais, oui, mais je n'avais pas la moindre idée sur ce qu'allait advenir de moi », ajoute-t-il.

Le capitaine des Verts continue : « Ça ne pouvait pas durer longtemps comme ça. Mon agent m'a appelé, il m'a dit de prendre le bus, et train et puis l'avion pour rentrer à la maison. Dans la précipitation du départ, j'avais oublié mes crampons au centre de l'entraînement », raconte-t-il.

Un oubli qui n'a pas dissuadé Mahrez de revenir chercher ce qu'il avait de

plus précieux à l'époque, même si cela pouvait lui coûter un retard non espéré. « Je ne savais pas que j'allais partir définitivement, je tenais trop à mes crampons, je n'avais que cette paire. Je suis revenu les chercher en prenant un vélo qui était devant un hôtel. Une fois récupérés, je suis allé rendre le vélo là où elle était, et j'ai pris le bus, le train et l'avion. »

SELON YACINE HAMMADI :

« L'Algérie apte à accueillir la CAN 2025 »

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, a révélé que 10 millions de touristes ont été enregistrés au cours de l'année 2022. Soulignant que l'Algérie est en mesure d'accueillir la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) pour l'année 2025, et cela grâce à ses potentialités et ses capacités touristiques, a déclaré le ministre Hammadi lors de sa supervision de la réunion nationale des cadres du secteur du tourisme, qui s'est tenue à l'École supérieure de l'hôtellerie et de la restauration à Ain El-Benian, Alger. L'Algérie a franchi une étape importante dans le développement du secteur, ajoutant que le tourisme local a reçu la plus grande part d'attention du secteur.

Il a ajouté qu'après avoir organisé le CHAN 2022, l'Algérie est en mesure d'accueillir la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) pour l'année 2025, et cela grâce à ses potentiels et ses capacités touristiques. Déclarant dans ce sens que : « Nous sommes optimistes et capables d'organiser la CAN 2025 et les plus grandes manifestations, avec le témoignage de tous les expatriés étrangers, comme en témoigne la demande de la Côte d'Ivoire pour bénéficier de l'expérience algérienne dans le cadre de sa préparation à l'édition 2024. » Hammadi a poursuivi en disant que le secteur cherche à se débarrasser de la domination des hydrocarbures à travers la pleine exploitation de toutes

ses ressources pour faire avancer le secteur du tourisme et le promouvoir.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a souligné que des résultats tangibles ont été enregistrés qui ont contribué à mettre en évidence le vrai visage touristique de l'Algérie. Ajoutant aussi que les statistiques enregistrées ont dépassé les attentes, car au cours de l'année 2022, l'Algérie a enregistré un afflux sans précédent de touristes étrangers et locaux. Enfin, en termes de chiffres, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, a indiqué que plus de 10 millions de touristes étaient enregistrés en 2022, un million pendant la saison touristique du désert.

CYCLISME/COUPE D'ALGÉRIE

Ayoub Ferkous s'adjuge le maillot jaune du GP Didouche-Mourad

Le cycliste Ayoub Ferkous du club d'El Guerrara (Ghardaïa) s'est adjugé samedi à Constantine le maillot jaune du Grand Prix (GP) "Didouche-Mourad" qui constitue la 2e étape de la Coupe d'Algérie de cyclisme 2023.

Chez les Séniors, le classement général individuel de la 2e étape de la Coupe d'Algérie de cyclisme prend en compte les trois étapes du GP Didouche Mourad, à savoir la course-contre-la-montre (1re étape), déroulée jeudi dans un circuit fermé et les épreuves de la course en ligne, Constantine-Skikda (128 km) ainsi

que Constantine-Mila (107 km), tenues respectivement vendredi et samedi. Originaire de la wilaya de Constantine, Ayoub Ferkous, l'étoile montante qui a remporté ses premiers trophées dans la ville des ponts suspendus, s'est offert samedi dans sa ville natale le maillot jaune de la 2e étape de la Coupe d'Algérie avec son nouveau club, d'El Guerrara (Ghardaïa), en cumulant un total de 5 h 50 min et 17 sec. Chez les Juniors, le classement prend en compte uniquement les deux premières étapes du GP de Constantine, ce qui a permis à Mounir

Laloui (club El-Kantara-Biskra) de se distinguer, sans surprise, des siens après avoir remporté toutes les étapes avec un total de 3 h 35 min et 45 sec. En plus de son caractère touristique qui a permis de sillonner quelques patrimoines de la ville du Vieux Rocher, cette compétition donnera la possibilité de fournir de nouvelles pépites à l'équipe nationale des U23, a indiqué Yacine Lafalla, président de la ligue de cyclisme de Constantine, organisatrice de cette 19ème édition du GP Didouche-Mourad en coordination avec la fédération algérienne de la discipline.

FRANCE, ALGÉRIE Sauf imprévu, le choix de Rayan Cherki est fait

Rayan Cherki, le jeune milieu de terrain de l'Olympique Lyonnais, est en train de faire un véritable tabac en Ligue 1. Avec seulement 19 ans, il a déjà réussi à se faire remarquer par les sélections de France, d'Italie et d'Algérie. Le nouvel entraîneur de l'OL, Laurent Blanc, a vu en lui un joueur de talent et l'a utilisé à de nombreuses reprises cette saison, ce qui a permis au Gone de montrer son potentiel.

Né à Lyon en 2003, Rayan Cherki a grandi dans la formation de l'Olympique Lyonnais. Il a rapidement gravi les échelons et est devenu un joueur clé de l'équipe première en 2019, à seulement 17 ans. Cette saison 2022-2023, il a joué dans plus de 20 matchs, marquant 4 buts et délivrant 3 passes décisives. Ses statistiques remarquables ont attiré l'attention des plus grandes nations de football. Avec ses trois nationalités française, italienne et algérienne, Cherki a le choix de jouer pour l'une de ces sélections. Or, le bloqueur franco-tunisien Bassem a affirmé que le jeune joueur opérait pour l'Algérie. Toutefois, le choix final reviendra à Rayan Cherki lui-même. En somme, le jeune milieu de terrain est sans aucun doute l'une des plus grandes surprises de la saison en Ligue 1 et un nom à surveiller pour l'avenir.

LE LIVRE DE LA JUNGLE



21h05



Bagheera, une panthère noire qui vit dans une jungle, raconte la vie de Mowgli, un petit d'homme. Abandonné par ses parents et élevé parmi les loups, le garçon est désormais le protégé de Bagheera, qui lui apprend à survivre dans un environnement inhospitalier. La sécheresse oblige bientôt les animaux à se retrouver pacifiquement à un des rares points d'eau de la région. Parmi eux se trouve terrible tigre Shere Khan, qui veut chasser par tous les moyens Mowgli de la jungle. Pour protéger les autres animaux de la menace du tigre, Bagheera s'engage alors à ramener Mowgli parmi les hommes.

COMMISSAIRE MAGELLAN



21h00



Au cours d'une partie de chasse, Hubert Mouillot, un industriel, est tué d'une balle en plein cœur. Très vite, Magellan a l'intuition que le meurtrier se trouve parmi les personnes qui l'accompagnaient dans sa battue. Mais entre la romancière Bénédicte Lafage, le dandy héritier François Latournerie, Bernard, le meilleur ami, Blanche, la fille tourmentée de la victime, et le jeune garde-chasse, les suspects ne manquent pas.

L'ÎLE PRISONNIÈRE



21h00



À Penhic, une petite île au large de la Bretagne, calme et isolée. Un jour, une vingtaine d'activistes armés débarquent et arrêtent un à un les habitants. Tous sont confinés dans l'école du village. Chacun s'interroge sur les motivations des preneurs d'otages. Alpha, le chef du commando, a tout prévu, excepté que la navette qui relie quotidiennement le continent à Penhic leur échappe et permette à cinq de ses passagers de se cacher sur l'île après l'avoir rejointe à la nage. Commence une traque impitoyable pour retrouver Chris, Dorian, Kelly Mado et Alex.

KNOCK



21h00



A Marseille, au début des années 1950, Knock, escroc et joueur, est passé à tabac par des hommes à qui il doit une rondelette somme d'argent. Pour échapper à ses créanciers, il embarque à bord d'un navire à destination de l'Inde, où il officie en tant qu'officier de santé, sans posséder aucune notion de médecine. Lors du voyage, à défaut d'apprendre vraiment la médecine, il en découvre le vocabulaire et concocte des onguents de sa propre invention. Cinq ans plus tard, dans le village de Saint-Maurice, le docteur Parpalaid, qui veut terminer sa carrière à Lyon, accueille Knock, qui doit le remplacer.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE TALENTUEUX
MR RIPLEY

21h00



À la fin des années 1950. Tom Ripley, jeune homme désargenté mais ambitieux, rencontre par hasard le riche armateur américain Herbert Greenleaf. Ce dernier lui demande de convaincre son fils frivole et dépensier Dickie, parti vivre en Italie avec sa fiancée Marge, de rentrer aux Etats-Unis. Dès son arrivée à Mongibello, au sud de Naples, le jeune homme découvre un monde éblouissant, qui le grise. Fasciné par la personnalité de Dickie, Tom adopte ses goûts, imite son comportement et se met à désirer Marge. Dickie, de son côté, commence à se laisser de Tom.

STAR WARS EPISODE VIII :
LES DERNIERS JEDI

21h25



Alors que les forces de la Résistance sont poursuivies par celles du Premier Ordre, elles se déplacent dans l'hyperespace, pensant les semer. Mais les vaisseaux du Premier Ordre, à bord desquels se trouvent Kylo Ren et le Leader Snoke, parviennent à les retrouver et leur infligent de sévères pertes. Pendant ce temps, Rey, mandatée par Leia, est parvenue sur la planète Ahch-To. Elle tente, en vain, de convaincre Luke Skywalker de rejoindre les rangs de la Résistance.

PATRON INCOGNITO



21h00



Michel Vieira, président de l'enseigne française de discount électroménager MDA Discount depuis 2007, s'immerge au cœur de son entreprise. Pour l'occasion, il se glisse dans la peau de Claude Bories, un futur franchisé du réseau. Méconnaissable avec sa barbe brune, ses nouvelles lunettes, son piercing et son costume grossissant, le chef d'entreprise se rend dans un des plus grands et performants points de vente de la société, en banlieue de Mulhouse, puis, dans un hangar de stockage, de préparation et de livraison près de Lyon, avant d'aller à Nice...

ASTÉRIX ET OBÉLIX
CONTRE CÉSAR

21h00



Dans une Gaule occupée par les Romains, vers 50 avant Jésus-Christ, un village d'irréductibles résiste à l'envahisseur grâce à une potion magique préparée par le druide Panoramix. Mais celui-ci est enlevé par le gouverneur romain Détritus, qui veut le forcer à lui donner la formule de son breuvage. Même sous la torture, Panoramix ne révèle rien de ses secrets. Astérix et Obélix se portent à son secours.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:04
Dohr	13:02
Asr	16:03
Maghreb	18:27
Icha	19:51

SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE

L'OMS SALUE LES EFFORTS DE LA PROTECTION CIVILE ALGÉRIENNE

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rendu hommage au personnel de la Protection civile algérienne présent en Syrie depuis le premier jour du tremblement de terre dans le nord du pays. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a reçu des explications du commandant de la recherche et du sauvetage en milieu urbain, le capitaine Hichame Tigrine, sur l'intervention de l'équipe de la Protection civile dans la ville syrienne d'Alep.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a salué, le samedi soir, les éléments de la Protection civile se trouvant en Turquie et en Syrie pour leur participation dans les efforts de sauvetage et prise en charge des sinistrés après le séisme dévastateur qui a secoué les deux pays lundi 6 février dernier.

En effet, le Chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune a écrit sur son compte officiel Twitter : « À nos enfants de la Protection civile en Turquie et en Syrie, un grand salut à vous tous pour le sourire et le bonheur que vous semez entre nos frères en Turquie et en Syrie avec professionnalisme et héroïsme. » Ajoutant : « Vous êtes la fierté de L'Algérie et par la grâce de Dieu vous allez revenir sains et saufs. »

Il est à rappeler, que des équipes ont été dépêchées, en Turquie et en Syrie quelques heures après le séisme dévastateur ayant entraîné, des milliers de morts, et ce suite à une décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En effet, l'Algérie a dépêché un détachement de 89 agents d'intervention et de gestion des risques majeurs, répartis en brigades, dont la brigade de recherche et de sauvetage-déblaiement, la brigade cynotechnique et une équipe médicale spécialisée. Un deuxième détachement de 86 éléments de la Protection civile a également rejoint la Syrie.

26 millions de personnes potentiellement touchées

Parmi les personnes touchées par le tremblement de terre, plus de cinq millions de



personnes sont considérées comme particulièrement «vulnérables», dont près de 350 000 personnes âgées et plus d'1,4 million d'enfants.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), a annoncé que 26 millions de personnes sont touchées par le tremblement de terre dévastateur, qui a frappé la Turquie et la Syrie cette semaine. Des dizaines d'hôpitaux sont détruits. Le nombre de morts dépasse les 28 000. L'Organisation mondiale de la Santé des Nations Unies a lancé un appel urgent pour collecter 8,42 millions de dollars pour l'aide et pour répondre aux besoins sanitaires urgents et majeurs. L'organisation avait déjà débloqué 16 millions de dollars de son fonds d'urgence et avait indiqué que le nombre de personnes touchées par le tremblement de terre, a atteint environ 23 millions de personnes. Or, ce nombre est passé, hier samedi, à 26 millions, répartis comme suit : 15 millions en Turquie et 11 millions en Syrie. Plus de 5 millions d'entre eux, sont considérés comme étant les plus vulnérables. Parmi eux se trouvent environ 350 000 personnes âgées et plus de 4,1 millions d'en-

fants, selon l'organisation mondiale de la santé. Cette dernière, estime que plus de quatre mille bâtiments se sont effondrés lors du tremblement de terre et qu'une quinzaine d'hôpitaux ont subi des dommages partiels ou majeurs.

Le bilan dépasse la barre des 28.000 morts

Le bilan du séisme d'une magnitude de 7,8 a fait au moins 28.191 morts, selon les «derniers bilans officiels en Syrie et en Turquie. Hier dimanche, le nombre de victimes était de l'ordre de 24.617 en Turquie et 3.574 en Syrie.»

En visite à Kahramanmaraş en Turquie, le chef de l'agence humanitaire de l'ONU Martin Griffiths a déclaré à Sky News que le bilan « doublera ou plus. »

Salah Goudjil signe le registre de condoléances

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, signé, aujourd'hui au siège de l'ambassade de la République de Syrie en Algérie, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le

registre de condoléances après le violent séisme qui a frappé le nord de ce pays frère. Le président du Conseil de la nation était accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou. « En cette douloureuse épreuve qui a endeuillé la République de Syrie et le peuple syrien frère suite au séisme meurtrier qui a frappé, lundi dernier, plusieurs villes syriennes, je tiens à présenter, au nom du président de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelmadjid Tebboune, nos sincères condoléances à la Syrie, dirigeants, gouvernement et aux familles des victimes, priant Allah Tout-Puissant d'accorder aux victimes Sa sainte miséricorde, et de couronner de succès les efforts des secouristes dans leur mission de sauvetage des victimes sous les décombres », a écrit Salah Goudjil. Le président du Conseil de la nation a réaffirmé « le soutien du gouvernement et du peuple algérien à la République arabe syrienne, frère, dans ces circonstances difficiles », exprimant « son entière confiance en sa capacité à surmonter cette épreuve difficile. »

ATTAQUE TERRORISTE CONTRE L'ARMÉE DU NIGER L'Algérie condamne fermement

«L'Algérie a condamné fermement l'attaque terroriste contre un détachement de l'Armée du Niger dans le Sud-Est du pays, faisant plusieurs morts et blessés parmi les soldats», a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«L'Algérie condamne fermement l'attaque terroriste menée, vendredi 10 février 2023, contre un détachement de l'Armée nigérienne, en patrouille dans la localité d'Intagamey, dans la zone nord du département de Banibangou, au Sud-Est du Niger, à la frontière avec le Mali, faisant plusieurs morts et blessés parmi les soldats, dont certains sont portés disparus», lit-on dans le communiqué.

«L'Algérie présente ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple frère du Niger, assure les familles des victimes de sa compassion et souhaite un prompt rétablissement aux blessés», ajoute la même source. L'Algérie «assure la République du Niger de sa solidarité dans sa guerre contre le terrorisme et réitère son appel au renforcement des efforts aux niveaux régional et international pour l'éradication de ce fléau abject qui continue d'impacter négativement la paix, la sécurité et le développement en Afrique», a conclu le communiqué.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ALGER AU MALI

APPEL À LA REPRISE DU DIALOGUE

Le corps diplomatique accrédité au Mali a appelé à la reprise du dialogue pour la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, notant que «le processus de transition connaît des avancées», a rapporté l'agence de presse malienne (AMAP). L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'État de Palestine au Mali, Hadi Shebli, en sa qualité de doyen du corps diplomatique a relevé, comme progrès, «l'adoption de la loi électorale, l'installation des membres de

l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE), la finalisation de l'avant-projet de la Constitution et la mise en place de la commission de suivi des réformes.» S'exprimant au nom de ses pairs, Hadi Shebli a exhorté les Maliens à l'union «au-delà des clivages, à épouser la recherche des voies et moyens de parvenir convenablement à la réussite de cette Transition.»

Hadi Shebli a lancé en outre un appel pour «la reprise du dialogue pour la mise en œuvre de l'Accord pour la paix

et la réconciliation, issu du processus d'Alger qui a connu des difficultés ces derniers temps.» S'exprimant à son tour sur la mise en œuvre de l'accord d'Alger, le président de la Transition, Assimi Goïta, a fait savoir qu'«il doit servir d'outil de stabilité durable ...»

Pour le chef de l'État malien, «l'année 2023 sera celle de la consolidation des acquis politiques et institutionnels.» Il a assuré que le gouvernement travaillera à «poursuivre la mise en œuvre des réformes initiées.»